

## Éclairage public LED

La Ville compte plus de 2100 points lumineux sur son territoire.

En 2022, la moitié des lampadaires sera équipée en **éclairage LED**, moins consommateur que les lampes sodium. L'intensité de ces nouveaux points lumineux pourra être modulée en fonction des heures.

Ce remplacement se fera sur 2 ans et permettra une baisse minimum de **70% des consommations, soit une économie de 110 000 €/an.**

## **Audit de fonctionnement**

Un audit de fonctionnement des lampadaires est actuellement réalisé par le nouveau prestataire en charge de l'entretien de l'éclairage public.

**Les lampadaires sont occasionnellement testés en journée et allumés sur une courte période afin d'être vérifiés.**

Une fois l'audit terminé, des tests de fonctionnement ponctuels seront réalisés, le plus souvent en soirée.

Publié le 13 mai 2022